

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 519^e séance (séance extraordinaire) tenue le 26 avril 2010,
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : le vice-*provost* et vice-recteur—Planification, M. Pierre Simonet, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, le vice-recteur—Recherche, M. Joseph Hubert, la vice-rectrice—Relations internationales, Mme Mireille Mathieu, le vice-recteur—Développement et relations avec les diplômés, M. Donat J. Taddeo; les doyens : Mme Louise Béliveau, M. Gérard Boismenu, M. Jacques Boucher, M. Jean-Marc Boudrias, M. Jean-Claude Breton, M. Michel Carrier, M. Giovanni De Paoli, M. Michel D. Laurier, M. Gilles Lavigne, M. Pierre Moreau, M. Jean L. Rouleau, M. Gilles Trudeau; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : Mme Annie Angers, Mme Renée Béland, Mme Michèle Brochu, Mme Thérèse Cabana, Mme Christina Cameron, M. Milton Campos, Mme Anne Charbonneau, Mme Christine Colin, Mme Monique Desroches, M. Daniel Dubreuil, Mme Fabie Duhamel, Mme Claire Durand, M. Marc Girard, M. Jacques Gresset, Mme France Houle, Mme Marianne Kempeneers, M. Claude Marois, M. Laurence McFalls, M. Denis Monière, M. Serge Montplaisir, M. Antonio Nanci, Mme Lucie Parent, M. Jean Portugais, M. François Prince, M. Jacques Rouillard, M. Jean-Marie Van Der Maren; les représentants du personnel enseignant : Mme Françoise Fillion, Mme Frédérique Gardye, M. Francis Lagacé, M. Najib Lairini, Mme Louise Larivière, M. Maxime B. Rhéaume, M. Laval Rioux, M. Jean-Guy Sylvestre; les représentants des étudiants : Mme Delphine Bouilly, M. Nicolas Descroix, Mme Yvonne Ellis, M. Xavier Fabian, M. Éloi Lafontaine Beaumier, M. Robert Martin; une représentante du personnel : Mme Margaret Lapointe, les membres désignés par le Conseil : M. André Ferron, Mme Chantal Gamache; les représentants des cadres et professionnels : M. Jean-Philippe Fortin, Mme Danielle Morin; les observateurs : M. Jean-Louis Richer, Mme Ghilaine Roquet.

ABSENTS : le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Paul Arminjon, M. Jean-Pierre Bonin, Mme Marie-Pierre Bousquet, M. Jean-Marc Charron, M. Manuel Crespo, M. François de Médicis, M. Gérald Domon, M. Louis Dumont, M. Philippe Gauthier, M. Germain Lacasse, Mme Marie Lacroix, M. Yves Langelier, Mme Hélène Lebel, M. Guy Lemay, M. François Lespérance, M. Christian Nadeau, Mme Fahima Nekka, Mme Louise Poirier, M. Samir Saul, M. Michel Seymour, M. Richard Silbert, M. Pierre Trudel, Mme France Varin, M. Luc Valiquette; les représentants du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar, Mme Thérèse Botez-Marquard, Mme Monique Landry, M. Richard J. Paradis, Mme Yolande Parent; des représentants du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Beaulieu, M. Jean Koclas; les étudiants : M. Laurent Karim Béland, Mme Imen Naili; un membre désigné par le Conseil : M. Sylvain Dubé; un représentant des cadres et professionnels : Mme Christine Léonard; des représentants du personnel : M. Stephan Meloche, M. Mario Roy; les observateurs : Mme Dominique Bérubé, Mme José Bourguignon, M. Alexandre Chabot, M. Pierre Chenard, M. Robert Couvrette, M. Éric Filteau, M. Luc Granger, Mme Rachel Houle, M. Raymond Lalande, M. Louis Martel, M. Matthew Nowakowski.

EXCUSÉS : Le recteur : M. Luc Vinet; le *provost* et vice-recteur—Affaires académiques : M. Jacques Frémont; une doyenne : Mme Francine Girard; les représentants du corps professoral : M. Karim Benyekhlef, Mme Sophie Cuvelliez, M. Jérôme Del Castillo, Mme Joane Parent, M. Jean Wilkins.

PRÉSIDENT : En l'absence du recteur, le vice-*provost* et vice-recteur—Planification,
M. Pierre Simonet, préside la séance

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS : M. Serge Larochelle

SECRÉTAIRE : Mme Francine Verrier

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

AU-519-1 AGRÉMENT DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE
À LA NOMINATION DES VICE-RECTEURS

AU-519-1

A-21/519^e/783, A-21/519^e/784

Le président des délibérations invite le porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport.

M. Giovanni De Paoli indique que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire ne comporte qu'un seul point, portant sur l'agrément de l'Assemblée universitaire à la nomination des vice-recteurs. Le déroulement de la séance prévoit la présentation des vice-recteurs désignés, laquelle sera suivie de la tenue des scrutins (soit un scrutin pour chaque poste). S'il y a lieu, les membres de l'Assemblée pourront présenter leurs questions à la suite de la présentation, avant la tenue des scrutins.

Aux fins de la tenue de scrutins, sur proposition de la secrétaire générale, l'Assemblée convient, à l'unanimité, de désigner deux scrutateurs : Mme Annick Bergeron, du Bureau des affaires juridiques, et M. Pierre Jalbert, du Secrétariat général.

Le président des délibérations donne la parole à la secrétaire générale.

La secrétaire générale présente les articles de la charte et des statuts ainsi que la procédure relative à la nomination des vice-recteurs. La présentation reporte à des diapositives électroniques, lesquelles sont annexées au procès-verbal de la séance. La secrétaire générale précise que l'agrément de l'Assemblée à la nomination de vice-recteurs requiert le vote de la majorité en faveur de la personne proposée, et que l'agrément est requis en regard de la nomination par le Conseil.

Le président des délibérations donne la parole au recteur désigné. M. Guy Breton présente, dans un premier temps, les priorités et les valeurs qu'il reconnaît comme siennes en regard de la fonction qu'il est appelé à exercer. Il décrit ensuite les objectifs qu'il a pris en compte en regard de la formation de l'équipe de vice-recteurs qu'il souhaite proposer, et explique la composition des vice-rectorats ainsi que le mandat et les champs d'action de chacun des vice-rectorats : vice-rectorat aux affaires académiques : Mme Hélène David; vice-rectorat aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; vice-rectorat à la recherche et aux relations internationales : M. Joseph Hubert; vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; vice-rectorat aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; vice-rectorat au développement et aux relations avec les diplômés : M. Donat Taddeo. M. Breton présente brièvement ces personnes, pour lesquelles il sollicite l'agrément de l'Assemblée universitaire en vue de leur nomination comme vice-recteurs. Les membres de l'Assemblée ont par ailleurs reçu des notes biographiques sur ces personnes ainsi qu'un organigramme des vice-rectorats (document A-21/519^o/783). La présentation de M. Breton est accompagnée de la projection de diapositives électroniques, lesquelles sont annexées au procès-verbal de la séance.

À la suite de la présentation de M. Breton, le président des délibérations reçoit les questions des membres de l'Assemblée.

Mme Claire Durand présente une question sur le vice-rectorat à la recherche et aux relations internationales, à savoir si le champ de ce vice-rectorat comprend les partenariats de recherche et les éléments de la recherche qui concernent les activités d'enseignement. Mme Durand s'informe également de la forme d'arrimage qui sera fait entre la recherche et les relations internationales.

M. Breton convient que l'aspect de relations internationales pourrait être associé à d'autres secteurs que celui de la recherche, dont le secteur académique. La répartition des champs selon les différents vice-rectorats a également été déterminée de manière à constituer des portefeuilles équilibrés. M. Breton indique que le fait d'associer les relations internationales à la recherche fait de ce vice-rectorat le porteur de ballon de cette composante. Par ailleurs, la structure de fonctionnement pourra prévoir des modalités d'interrelations entre ce vice-rectorat et les vice-rectorats responsables de l'académique et des affaires étudiantes, par exemple en la personne d'un vice-recteur adjoint aux relations internationales.

M. Milton Campos perçoit qu'un changement est recherché dans la définition de la structure du rectorat, laquelle apparaît cohérente avec les orientations présentées. M. Campos s'informe des éléments et des expériences qui ont déterminé la définition de la structure envisagée.

M. Breton explique que l'architecture générale recherchée a été définie à partir de son expérience passée, et a bénéficié de consultations auprès de collègues et d'instances. Par la suite, ces éléments ont permis de fonder une structure de direction qui regroupe des structure équilibrées et représentatives des mandats bien définis qui leur ont été attribués.

M. Denis Monière présente une question en lien avec les objectifs d'économie qui ont été évoqués dans la présentation du recteur désigné. Il s'informe de l'ordre de grandeur des économies qui résulteront de la l'établissement de la structure proposée, et des modulations qui en découleront, par exemple, dans la désignation de vice-recteurs adjoints.

M. Breton précise que l'équipe présentée comporte le même nombre de vice-recteurs que dans la structure actuelle. M. Breton ne souhaite pas augmenter le nombre de vice-recteurs adjoints, mais plutôt limiter cette fonction à des secteurs précis liés, notamment, à l'académique. Sur l'ordre d'économies, M. Breton indique que l'on doit tenir compte des autres fonctions de collaborations (adjoints, personnel administratif, etc.). À cette étape, il n'est pas possible de chiffrer des données précises d'économies, d'autant que les échelles de salaire doivent être déterminées par le Comité des ressources humaines. M. Breton mentionne qu'il aura l'occasion de revenir sur cette question.

M. Najib Lairini demande à quel endroit de l'organigramme de la direction est situé le Secrétariat général.

M. Breton mentionne que le Secrétariat général ne fait pas partie de l'exercice d'agrément; la nomination du secrétaire général est faite par le Conseil, sur recommandation du recteur. Le Secrétariat général reste situé au même endroit dans la structure institutionnelle.

Mme Monique Desroches demande si le vice-rectorat aux finances et aux infrastructures comportera un vice-recteur adjoint qui sera responsable d'éléments plus spécifiques, comme, par exemple, le développement du campus en regard de préoccupations de développement durable.

M. Breton indique que le vice-rectorat aux finances et aux infrastructures ne comprendra pas de poste de vice-recteur adjoint. Il dit souhaiter réserver cette fonction à des secteurs académiques plutôt qu'à des secteurs administratifs. Par ailleurs, des responsables de dossiers seront désignés.

M. Milton Campos s'informe si la direction des communications sera située à un niveau de vice-rectorat adjoint ou en tant qu'une direction générale.

M. Breton précise que la direction des communications sera structurée selon la formule d'une direction générale. Il indique qu'à la suite du départ, il y a quelque temps, du vice-recteur adjoint aux communications, un processus de recrutement sera enclenché prochainement, en vue de la nomination d'un directeur général des communications, lequel se rapportera directement au recteur.

M. Campos s'informe si le directeur général des communications siègera au comité sur une politique d'information à l'Université.

M. Breton mentionne que cette modalité serait souhaitable.

Aucune autre question n'étant présentés, l'Assemblée est invitée à procéder au scrutin.

Auparavant, la secrétaire générale explique les étapes prévues pour le déroulement du scrutin. Notamment, elle indique que les scrutateurs remettront les bulletins aux membres au moment où ceux-ci se dirigeront vers les isoloirs placés de chaque côté, à l'avant de la salle; les membres remettront par la suite leur bulletin complété dans la boîte de scrutin placée à l'avant de la salle, au milieu. Par la suite, la secrétaire générale, assistée des scrutateurs, procédera au dépouillement du scrutin en vue de compiler les résultats pour chacune des candidatures, pour ensuite divulguer les résultats en séance.

Avant que l'Assemblée ne procède au scrutin, M. Breton souhaite préciser à l'attention de l'Assemblée que les six collaborateurs qu'il a présentés se montrent enthousiastes à l'idée de travailler avec la communauté universitaire et de relever les défis propres à ceux d'une grande université. M. Breton invite les membres de l'Assemblée à appuyer leurs candidatures.

L'Assemblée procède au scrutin et donne son agrément à la nomination de Mme Louise Béliveau comme vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable (55 voix favorables, 2 oppositions et 5 abstentions étant inscrites), de Mme Anne-Marie Boisvert comme vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification (46 voix favorables, 7 oppositions et 9 abstentions étant inscrites), de Mme Hélène David comme vice-rectrice aux affaires académiques (53 voix favorables, 3 oppositions et 6 abstentions étant inscrites), de M. Éric Filteau comme vice-recteur—Finances et infrastructures (48 voix favorables, 7 oppositions et 7 abstentions étant inscrites), de M. Joseph Hubert comme vice-recteur—Recherche et relations internationales (55 voix favorables, 3 oppositions et 4 abstentions étant inscrites), et de

M. Donat J. Taddeo comme vice-recteur—Développement et relations avec les diplômés (56 voix favorables, aucune opposition et 6 abstentions étant inscrites).

L'Assemblée félicite les personnes agréées en applaudissant.

M. Breton, en son nom et au nom de ses collaborateurs, remercie l'Assemblée de la confiance témoignée.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à la majorité,

l'Assemblée universitaire donne son agrément à la nomination de Mme Louise Béliveau, de Mme Anne-Marie Boisvert, de Mme Hélène David, de M. Éric Filteau, de M. Joseph Hubert et de M. Donat J. Taddeo à la fonction de vice-recteurs et de vice-rectrices.

AU-519-2

CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-519-2

La séance est levée à 15 heures 30.

Adopté tel que modifié le 17 mai 2010 – Délibération AU-520-2.2

Le président

La secrétaire

Luc Vinet

Francine Verrier